



LE TAMBOUR

Décembre 2014 - BULLETIN MUNICIPAL n°57

RETOUR SUR LA FÊTE DU VILLAGE DU 14 JUILLET 2014



■ Édito	p. 2
■ Vie communale	p. 3
■ Vie associative communale	p. 10
■ Vie extra-communale	p. 11
■ Culture & patrimoine	p. 14
■ Agenda	p. 16

www.clavette.fr



édito

ATTENTION TRAVAUX !

L'été est maintenant loin. Les moissons puis les semailles sont terminées. Enfin la rentrée scolaire nous a fait entrer dans le dernier tiers de l'année civile. Huit mois se sont écoulés depuis notre élection. Cette période a été intense mais nous avons pu faire le point sur les chantiers qui se mettent en place avec l'aide de toute une équipe que nous remercions pour la confiance quelle nous a accordée dès notre arrivée.

Ce dernier trimestre a permis d'avancer sur les projets suivants :

- **Le grand chantier de 2015, le restaurant scolaire, a débuté.** Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro le plan d'aménagement du chantier. Les parents ont repris l'accès à l'école et à la garderie par l'ancien portail de l'école, là où un feu tricolore et un passage piétons permettent de stopper la circulation.

- **S'est déployée également, une nouvelle signalétique.** En 2015, à la fin du chantier du restaurant scolaire, un panneau « informations » avec plan de Clavette, sera implanté à l'entrée du parking de l'école, le long de la rue du Grand Chemin.

- Au printemps, nous **inaugurerons publiquement la « Place du Pressoir »** avec la pose d'un panneau qui expliquera la place de la vigne dans notre histoire. C'est un devoir et un plaisir d'intégrer nos racines avec les besoins du monde moderne.

- **La commission « voies douces »** prépare le plan d'ensemble des futures voies piétonnes et cyclables autour et dans Clavette, en priorité celles entre Saint Rogatien-Clavette et La Jarrie.

La démarche est en cours auprès de l'agglomération rochelaise et des autres communes pour inscrire un ensemble de voies sur le schéma directeur de l'agglomération, plan qui conditionne le calendrier et les subventions.

- **Le Chemin de Pommerou** a fait l'objet d'une remise en état sur toute sa longueur, reste les bas côtés pour 2015

- Nous avons sollicité la communauté d'agglomération rochelaise avec la demande d'un nouveau zonage pour installer l'assainissement à Croix Fort et l'installation d'une nouvelle pompe principale de

refoulement sur le terrain de l'ancienne laiterie et porcherie. Nous avons entrepris les démarches de rachat d'une surface de 100 m² afin d'y construire une installation plus performante.

- Enfin, nous continuons nos démarches auprès du Conseil Général et de la direction des infrastructures départementales pour sécuriser la traversée de Clavette, sur les deux départementales qui traversent le village :

- Les passages piétons de Croix Fort
- L'entrée de Clavette venant de La Jarrie
- Labribus près du calvaire avec la création d'un nouveau passage piétons, protégé.
- Un comptage rue du Moulin, la construction d'un plateau-ralentisseur devant l'église et la création d'un passage piétons devant la Place du Pressoir, qui sera plus tard renforcé par un plateau, lors des travaux de la rue des Billettes...

Espérons que l'année 2015 verra aboutir ces demandes !

Autour du plaisir de préparer de belles fêtes, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne fin d'année 2014 et vous invite **à nous retrouver tous, à la salle des fêtes, le vendredi 16 janvier à 18h30.**



• Sylvie GUERRY-GAZEAU



BUDGET COMMUNAL 2014

Le budget 2014, voté en mars, s'équilibrait à 860 000€ pour la section de fonctionnement et à 1 060 000€ pour la section d'investissement.

La répartition des recettes et dépenses de ces deux sections vous sont présentées ci-dessous.

En cette fin d'année, force est de constater que ce budget a été respecté et a permis :

- Le début des travaux de mise aux normes des bâtiments communaux pour l'accessibilité,

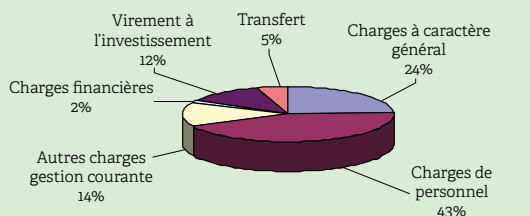
- L'entretien de la voirie et du chemin de Pommerou,
- L'aménagement d'espaces verts, bûchage et plantation du talus après la maison de convalescence,
- La plantation de lilas des Indes, rue des Tilleuls et au lotissement Les Murrailles,
- L'achat d'un broyeur thermique pour les branches,
- L'équipement informatique de la garderie,
- Le renouvellement d'une partie du

meuble scolaire et l'achat d'un tableau numérique pour une classe,

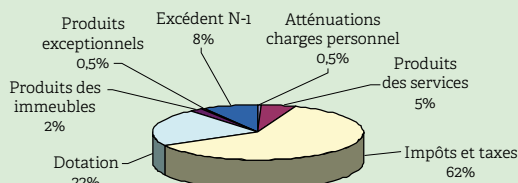
- L'installation d'une signalétique pour repérer les visiteurs dans le village,
- L'acquisition du terrain pour la construction du restaurant scolaire,
- Les études du restaurant scolaire dont le chantier vient de s'ouvrir.

Enfin, en ce qui concerne les taxes foncières et habitations, vous avez pu constater que les taux appliqués par la commune n'ont pas augmenté ces deux dernières années.

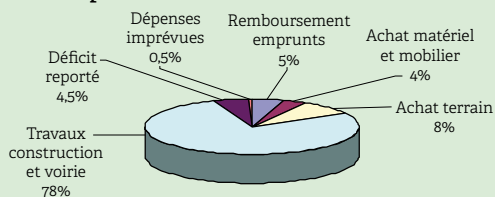
Dépenses Fonctionnement = 860 000 €



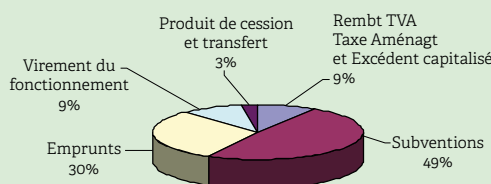
Recettes Fonctionnement = 860 000 €



Dépenses Investissement = 1 060 000 €



Recettes Investissement = 1 060 000 €



La signalétique se déploie sur Clavette

Un projet du dernier mandat voit le jour cette année.

Le fléchage du village est posé pour signaler tous les établissements publics et lieux d'intérêt de la commune (commerces, mairie, maison de convalescence...)

Dès la fin des travaux du restaurant scolaire, le long de la rue du Grand Chemin, près du parking de l'école, un panneau d'informations complètera la première tranche du dispositif.

Au printemps prochain une signalisation au sol sera développée sur les chemins ruraux autour du village.

Les négociations, rencontres et devis continuent pour d'autres pistes (un affichage électronique, une signalétique des ruelles et des chemins piétonniers, une borne interactive...). Nous travaillons pour simplifier tout ce qui peut faciliter les déplacements et l'information.



LE NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Pour faire suite aux décisions de la commission "Appel d'offres", nous vous informons que les attributaires du marché, par lot, sont les suivants :

Lot 1 : Démolition - Gros œuvre :

attribué à **ERBTP**

53 rue de Béthencourt - 17000 La Rochelle,
pour un montant HT de 119 499,41 €.

Lot 2 : Charpente métallique Métallerie – Serrurerie :

attribué à **SAE SICOM**

rue de l'Ancienne Gare 85580 Triaize,
pour un montant HT de 18 296,12 €.

Lot 3 : Couverture zinc – zinguerie :

attribué à **SARL Antoine Lussot**

22bis rue de l'Aunis 17540 Saint Sauveur d'Aunis,
pour un montant HT de 47 798,79 €.

Lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium – Occultation :

attribué à Serrurerie Luçonnaise **SAS ZI Sébastopol**

BP 313 85403 Luçon, pour un montant HT de 29 597,00 €.

Lot 5 : Charpente bois – Menuiserie bois

Bardage extérieur :

attribué à **SAS CEMA**

1 rue des Charmilles ZA Les Prises 17220 Sainte-Soulle,
pour un montant HT de 58 493,58 €.

Lot 6 : Plafonds – Cloisons – Doublages – Isolation :

attribué à **SARL Gault**

La Petite Foy 17260 Gémozac,
pour un montant HT de 32 288,84 €.

Lot 7 : Enduits :

attribué à **Sarl Ravalement de France 17**

ZA de Croix Fort 9 rue du Vent 17220 Saint Médard d'Aunis,
pour un montant HT de 8 492,00 €.

Lot 8 : Etanchéité Terrasse :

attribué à **SAS Littoral Etanchéité**

7 rue des Rivauds 17000 LA Rochelle,
pour un montant HT de 8 090,46 €.

Lot 9 : Carrelage – Faïence :

attribué à **Groupe Vinet SAS**

ZAC Belle Aire Rue Le Corbusier 17440 Aytré,
pour un montant HT de 60 999,00 €.

Lot 10 : Peinture : attribué à **SARL Jahiel-Vernac**

3 rue François Mitterrand 17137 L'Houmeau,
pour un montant HT de 6 450,00 €.

Lot 11 : Electricité : attribué à **Synertec EURL**

7 rue de Beaufort ZA de Croix Fort 17220 Saint Médard d'Aunis,
pour un montant HT de 39 676,00 €.

Lot 12 : Plomberie Sanitaire – Chauffage – Ventilation :

attribué à **Chauffage Sanitaire de l'Aunis**

Les Pièces du château 17430 Moragne,
pour un montant HT de 100 019,36 €.

Lot 13 : VRD – Clôtures : attribué à **A.T.V.**

ZI Les bourrelières 85320 Mareuil sur Lay
pour un montant de 45 631,92 €

Lot 14 : Equipements de cuisine :

attribué à **L.F.V. Pro Cuisines**

11 rue Archimède ZAC Belle Aire Nord 17440 Aytré
pour un montant de 22 696,91 €

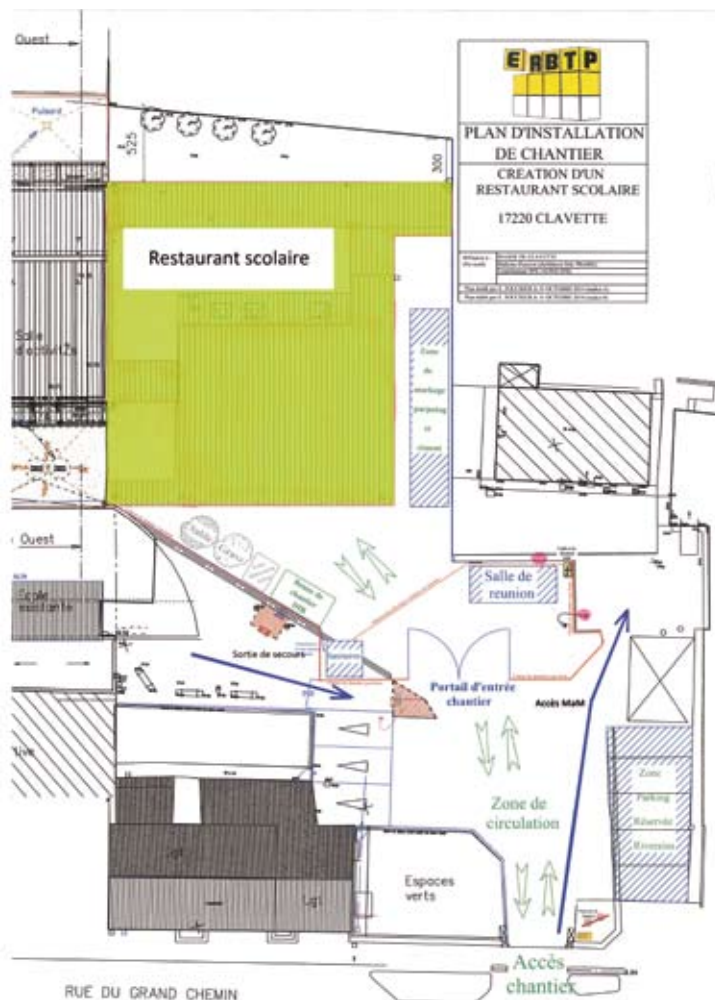
Le montant des travaux s'élève à **598 000 € HT**. Les frais des cabinets d'études et d'architecte s'élèvent à **69 800 € HT**. Le montant des subventions s'élève à **468 000 €**.

Ce projet est financé à 78 % des travaux par les subventions (maximum légal 80%), le reste sera financé par les fonds propres de la commune et un emprunt. Une partie de la TVA sera reversée à la commune deux ans après le règlement des factures.

Pour gérer au mieux l'organisation des abords du chantier, ouvert le 1er décembre, nous avons décidé de clôturer une partie du parking de l'école et de supprimer l'entrée à l'école et à la garderie qui sont accessibles, par le porche de la rue du Grand Chemin, devant le feu tricolore.

Le service technique communal et moi-même restons à votre écoute, et nous vous remercions de bien vouloir comprendre qu'un chantier comme celui-là ne peut pas se passer sans occasionner de petits désagréments.

• Le Maire-adjoint,
Jean-Jacques Snoëk



À noter :

Nous demandons aux riverains beaucoup de compréhension et surtout le respect des zones qui leurs sont imparties, en restant vigilants aux nombreuses manœuvres des engins du chantier.

LA JOURNÉE DU 14 JUILLET 2014 À CLAVETTE

Une belle fête de tous les Clavetais !

C'est une fête très forte symboliquement pour le sentiment d'appartenance à notre nation que la fête de la Révolution française. Et bien qu'ancrés dans notre époque, ouverts sur les autres cultures et tournés vers l'avenir, nous ne pouvons qu'apprécier ces moments passés ensemble. La rencontre, le plaisir d'être ensemble, de se parler, sont des éléments essentiels pour nous sentir bien, là où nous avons choisi de vivre.

Pour preuve, l'affluence de plus de 500 personnes de toutes les générations qui se sont retrouvées à rire, échanger, parler, danser et boire simplement, Place du centre bourg et au Citipark, du vin d'honneur jusqu'en fin d'après-midi, ce 14 Juillet 2014.

Nous comptons donc reconduire en 2015 ce qui est devenue la fête « républicaine » du village de Clavette en une seule édition et la pérenniser.

Nous remercions :

Les commerçants de Clavette pour leur participation à la bourriche des nouveaux arrivants et nous espérons, comme Couleurs Fermières en 2014 qu'ils participeront plus nombreux, à faire connaître leurs produits en 2015,



La boîte à jeux pour les 40 jeux de société mis à la disposition

Le conducteur de la calèche (longtemps Clavetais),

Nos deux grapheurs (dont un Clavetais),

Les animateurs de toutes les associations de Clavette, pour leur créativité, leur disponibilité et leurs animations, dont les Petits Loups et le Comité des Fêtes de Clavette (l'Union Fraternelle) qui pour un coup d'essai ont réussi un coup de maître !

Les deux Buvettes et la présence d'une restauration rapide sur le centre-bourg,

Les participants des deux spectacles : les « Martrèches Tholusiennes » pour leur folklore aunisien et « Au plaisir de chanter » pour la comédie musicale des années 1920 qui a remporté un grand succès... Ce groupe, en principe, sera au rendez-vous en 2015 avec un autre spectacle,

Et tous les autres, y compris vous tous, petits et grands, public et participants actifs.

L'équipe d'animation, conduite par l'adjointe élue Chantal Cherprenet-Quintin travaille déjà à l'édition 2015.

À tous donc, un grand merci et à l'année prochaine.

• Sylvie Guerry-Gazeau



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N'oubliez pas la vocation première d'un Centre Communal d'Action Sociale ! En ces temps difficiles, nous invitons tous ceux qui se sentent isolés, démunis, avec des problèmes, ou des frais de cantine difficiles à payer, à contacter la mairie de Clavette.

En plus de répondre à des aides ponctuelles, le CCAS a travaillé sur « plusieurs fronts » :

C'est bénévolement que deux des membres ont géré les commandes groupées pour l'achat de fuel et de bois : **8.000 litres de fuel distribués dans 14 foyers et 12 stères de bois livrées dans 8 foyers.**

Dimanche 23 novembre 2014, a eu lieu le repas annuel qui convie toutes les personnes âgées de plus de 65 ans et leurs conjoints. C'est le groupe « Au plaisir de chanter » qui, après avoir régalé les Clavetais pour la fête du 14 Juillet, a fait danser et rire une soixantaine de personnes qui se sont retrouvés à la salle des fêtes autour d'un repas servi par Aunis Réception.

Le programme d'animations et le menu ont conquis tout le monde

• Marie-Ange Chabirand



Au menu :

Apéritif pétillant
Mille feuilles de foie gras mi-cuit
Fricassé de veau aux pleurotes
Plateau de fromages
Dolce vita

Et si on s'aidait entre générations ?

Pourquoi agir ?

- L'espérance de vie n'a jamais été aussi élevée : Nous avons gagné plus d'espérance de vie lors de ces 50 dernières années qu'en 5000 ans.
- 81 % des Français désirent vivre le plus longtemps possible chez eux.
- De nombreuses initiatives ont été mises en place pour aider à vivre plus longtemps chez soi. Pourtant ces dispositifs ne fonctionnent qu'accompagnés d'une présence proche. Rien ne remplace le voisinage.

Vous avez de l'énergie et de la mobilité, voici quelques exemples pour faciliter la vie de nos voisins âgés,

Les médicaments :

Il est parfois difficile de s'y retrouver face à des prescriptions médicamenteuses complexes, nécessitant parfois un échéancier au jour le jour.

Le bon réflexe :

Proposer d'aller à la pharmacie et d'expliquer les prescriptions.

La chute :

Beaucoup d'objets de notre environnement proche, en apparence anodins, peuvent se transformer en piège et

provoquer une chute et une blessure potentiellement grave :

Un tapis qui glisse, une marche trop haute, un coin de meuble, un sol glissant ...

Le bon réflexe :

Vérifier certains points de vigilance, les portes et les fenêtres s'ouvrent-elles facilement ? Y a-t-il une rampe dans les escaliers, une barre d'appui et un tapis antidérapant dans la salle de bain ? L'éclairage est-il suffisant ?

Donner son numéro de téléphone.

Un jeu de clés :

Afin d'éviter qu'un accident grave ne passe inaperçu.

Le bon réflexe :

Proposer de conserver chez soi un second jeu de clés, cela permettra de prévenir les bonnes personnes et d'entrer pour vérifier que tout va bien.

<< Et puis, qui ne s'est jamais retrouvé enfermé dehors après avoir oublié ses clés à l'intérieur ? >>

Une vie sociale :

Pour beaucoup de personnes, les déplacements du quotidien peuvent devenir une tâche difficile.

Qu'il s'agisse de faire les courses, d'aller à un rendez-vous médical ou de rendre

visite à sa famille, ces déplacements permettent de garder une vie sociale. La solitude est souvent vécue comme une situation difficile.

Le bon réflexe :

Proposer d'accompagner aux courses, de déposer chez le médecin, ou simplement chez des proches.

Ne pas hésiter aussi à rendre visite pour prendre quelques nouvelles.

Le contact avec la familles ou les amis

Par des gestes simples, vous pouvez permettre à votre voisin de garder le contact au quotidien avec sa famille ou ses amis, à l'autre bout de la France ou du monde !

Le bon réflexe :

Proposer son aide pour installer ou configurer un téléphone portable, un ordinateur ou une connexion à internet.

Vieillesse, perte d'autonomie, isolement et perte du lien social un phénomène qui peut concerner chacun d'entre nous.

Tiré du guide «Génération Voisins»
www.voisinssolidaires.fr
www.voisinssolidaires.fr/files/Guide_Generation_Voisins.pdf

• Alain Lorenzini

La chanson est toujours pour lui le meilleur moyen de partager des moments de bonheur ou de ferveur.



PORTRAIT DE CLAVETAIS

Sur les planches - Claude Hubert



Dans la chaleur d'une petite maison vivent Eliane et son mari. Dès qu'on franchit le seuil de la porte une impression de calme et de sérénité nous enveloppe.

Pourtant la vie ne les a pas épargnés, aujourd'hui ils doivent affronter la maladie et le font avec courage. Cela n'a pas entamé l'amour que dégage ce couple et surtout le don de soi. Que peut on offrir de plus beau dans la vie que cela ?

Eliane a pendant des années animé le catéchisme de la paroisse de Clavette.

Les enfants qui ont suivi les cours de cathé dans cette maison se souviennent de sa patience. Ils n'étaient pas tous des saints (des enfants ça bouge !) mais elle tenait bon et réussissait parfois des miracles. On la retrouvait tous les dimanches à l'église de Clavette en train d'animer la chorale avec son mari à l'harmonium.

Sa maison était une vraie salle de concerts et chacun dans la famille apportait sa voix.

AAAH Claude, le menuisier de Clavette. Il ne s'appelait pas Joseph, qui lui aussi travaillait dans le bois, mais quelle passion pour la musique. Après avoir passé la semaine dans son atelier sur la Grande rue à façonner des planches de toutes futaies, du bois noble (le chêne) au bois de moins bonne lignée (le peuplier) il se retrouvait le week-end sur les planches...

Qui ne connaît pas Claude Hubert dans la région. Les chœurs Gospel actuels doivent beaucoup à ces pionniers qui ont élevé la voix dans les églises. Certains encore aujourd'hui lui glanent quelques conseils et parfois sa présence, toujours trop rare. Le don de

soi, pour les autres, c'est beau ! Lui l'a fait, n'hésitant pas à sacrifier sa réussite professionnelle ou l'urgence de son travail. A toute demande, il répondait présent, quitte à poser son crayon de bois sur une planche pour aller soutenir une famille dans la peine lors de l'enterrement d'un de leurs proches. On le connaît encore à des kilomètres à la ronde. Sa voix et le son de l'harmonium adoucissaient un peu l'épreuve.

Il a aussi fait entendre sa voix pendant des années au conseil municipal de Clavette.

Mais ce qu'il préfère encore, c'est être aux côtés des jeunes mariés pour partager un instant de joie pendant la cérémonie de leur mariage. La chanson est toujours pour lui le meilleur moyen de partager des moments de bonheur ou de ferveur.

Beaucoup de Clavetais se joignent à moi pour vous dire, Monsieur Hubert, un mot que l'on ne dit pas assez dans la vie : merci pour tous vos efforts à nous adoucir la vie. Quel exemple !

• Gilles Gazeau

ÉCOLE PIERRE PERRET

Le 2 septembre dernier, ce sont 179 enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal qui reprenaient le chemin de l'école dont 89 à l'école Pierre Perret et 90 à l'école de Montroy.

Dès la rentrée, parents et enfants ont pris l'habitude de l'accueil par l'ancien portail situé rue du Grand Chemin, en prévision de la condamnation partielle du parking de l'école le temps des travaux du nouveau restaurant scolaire, estimé à 12 mois.

Chacun ayant trouvé ses marques, avec sa maîtresse, son animateur du temps périscolaire, c'est au repas de midi que les enfants ont pu percevoir quelques changements, puisque le nouveau prestataire des repas livrés chaque jour en liaison froide, est désormais la société Scolarest dont la cuisine centrale se trouve à Bournezeau en Vendée.

Les élèves de CE1 et CE2 ont travaillé avec leur institutrice sur l'alimentation

et l'hygiène alimentaire et ont établi des menus complets, variés et équilibrés sur une semaine.

Leur proposition a reçu l'approbation de la diététicienne de Scolarest et leurs menus seront servis la première semaine de janvier 2015.

Les enfants peuvent être fiers d'eux car ce sont 2000 élèves (écoles de la région fournies par Scolarest) qui mangeront leurs menus cette semaine là.

Notez que le prix du repas n'augmentera pas en 2015 et restera à 3.01 € pour les enfants et 3.58 € pour les adultes.

L'année prochaine, ce sera dans un nouveau restaurant que les enfants seront servis et en un seul service.



La Région Poitou Charentes ayant accordé une aide financière à la commune pour l'achat d'un Tableau Interactif, l'école sera munie de ce matériel innovant dès 2015.

• Marie-Ange Chabirand

UN CENTENAIRE CÉLÉBRÉ !

La commémoration de la mobilisation de 1914 reste un devoir de mémoire qui s'est passé dans **l'émotion et la délicatesse grâce à la présence de nombreux enfants de notre école et leurs parents**. Sages et attentifs sous une tente prévue pour les protéger de la pluie qui heureusement n'est pas venue, ils nous ont ensuite régalez de deux chants et d'une ronde, sur « Se tenir par la main » et « La Marseillaise » qui a arraché des larmes et des sourires même aux plus endurcis

Le mardi 11 novembre 2014, à 11 heures, devant le Monument aux morts de la grande guerre, **une assistance nombreuse** s'est réunie derrière nos vétérans et notre porte-drapeau. Le 11 novembre 1918 a marqué la fin d'un des conflits les plus meurtriers de l'histoire.

Parce que nous sommes attachés à notre pays, à une idée et aux valeurs de la nation autant que curieux du monde, parce que des français meurent encore dans des conflits, parce que nous avons tous un aïeul, un proche ou le parent

d'un ami concerné par un de ces conflits meurtriers, nous continuons et continuerons à célébrer les dates d'armistice et de fin de la guerre que sont le 8 mai et le 11 novembre. Pour finir par une note plus légère avec un pot de l'amitié en salle des fêtes.



Le 11 novembre 1918 a marqué la fin d'un des conflits les plus meurtriers de l'histoire.



Merci aux anciens combattants, institutrices de l'école, parents, enfants, à tous ceux qui ont travaillé pour rendre hommage à toutes les victimes des guerres et surtout un bel hommage à la Paix.

• Sylvie Guerry-Gazeau

LIRE À CLAVETTE

En une année, la bibliothèque de Clavette a augmenté son nombre d'adhérents de façon exponentielle. De 57 clavettais inscrits avant la rentrée scolaire de septembre 2013, la bibliothèque est passée à un total de 228 inscrits dont 139 emprunteurs réguliers à ce jour.

En plus de son adhésion aux réseaux départementale et médiathèque de la Communauté d'agglomération de la Rochelle, ce succès est aussi le fruit :

Du redéploiement dans une nouvelle salle de 80 m² en rez-de-chaussée, visible et accessible à tous entre la mairie et l'école.

De l'énergie et de l'investissement de volontaires locaux autour de son charismatique responsable et de l'adjointe en charge de la culture.

Bravo et merci.

Donc, si vous voulez emprunter des livres sans aller jusqu'à La Rochelle, venez à la bibliothèque de Clavette !

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite et vous permet d'accéder à toutes les bibliothèques de notre réseau (La Jarrie, Croix-Chapeau, Bourgneuf, Saint-Christophe, Saint-Médard).

Depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les enfants ont pleinement investi ce lieu culturel par un retour.

Chaque année, nous faisons l'acquisition de nouveaux titres et nous avons maintenant un fond prêté et renouvelé de 600 ouvrages.

Depuis quelques mois, de nombreux CD de différents courants musicaux vous sont également proposés.

Cet hiver, nous vous invitons à participer aux rendez-vous des Croc' Mots et des MotsKgoûThé. (Voir les dates dans l'agenda)

• Magali Combarel

Infos pratiques

Tél. : 05 46 68 90 16

L'équipe de bénévoles, Maïté, Minika, Patrick, Sylviane, Chantal et Magali se feront un plaisir de vous y accueillir :

- mardi de 16h30 à 19h00
- mercredi de 16h00 à 18h30
- samedi de 10h30 à 12h30

Nous vous conseillons

Album jeunesse



L'ogre le loup la petite fille et le gâteau

de Philippe Corentin.

Roman 8/9 ans

Zoé et la sorcière du quatrième

de Thierry Lenain.



Roman 10/11 ans

Le Théâtre du Poulailler

de Helen Peters.



Roman ado

Double Jeu

de Jean-Philippe Blondel.



Romans Adultes

La lune avec les dents de Benoît Fourchard.



L'équipe du Comité des Fêtes « La Fraternelle » vous remercie de votre participation aux activités proposées.



En effet, les balades à vélo, les promenades pédestres, La Grande Fêtes du 14 juillet, le vide grenier, le Scrapbooking, l'Astr'Aunis, ont un grand succès.

A chaque sortie vélo et pédestre il y a toujours un noyau d'environ dix personnes et à chaque fois d'autres Clavetaises et Clavetais nous rejoignent. En tant que présidente, j'en suis ravie (le record est de 27 participants).



L'ensemble du bureau est content de pouvoir vous proposer des activités simples et très peu onéreuses sans « chichis », dans la bonne humeur et avec toujours comme volonté les rencontres entre les membres de la commune.

L'hiver arrive à grand pas, et les activités aussi : la marche, ou vélo au grand frais le dimanche matin, un concours de belote, une initiation salsa, Pâques

et les œufs, des énigmes villageoises. Tous les projets et les dates ne sont pas arrêtés mais nous vous tiendrons informés, surveillez vos boîtes aux lettres ou transmettez-nous votre adresse mail.

Des idées, des idées et encore des idées. Le bureau est constitué de six personnes, Christophe, Nadine, les deux Isabelle, notre doyenne Jacqueline et moi Valérie. Mais si vous voulez vous joindre à nous, nous proposer des idées de sorties, d'animations, nous aider dans l'organisation, nous sommes ouverts à toutes propositions. Contactez-nous par un petit mot dans la boîte aux lettres rue du grand chemin, ou laissez nous un message ou votre adresse sur notre blog :

www.comitefetesclavette.eklablog.fr

Si vous avez un peu de temps libre et que vous souhaitez partager un moment avec d'autres Clavetais proposez-nous des idées.

Le comité des fêtes est là pour nous permettre de nous rencontrer, nous saluer, échanger.

Encore une fois merci à tous, ainsi qu'à Jojo pour ses contacts et son aide (il se reconnaîtra), à la mairie et à Madame La Maire, ses adjoints, ses employés et tous les commerçants.

Aux portes de cette fin d'année 2014, les membres du bureau et moi-même, vous souhaitons à toutes et à tous de magnifiques fêtes de Noël, quelles soient riches d'amour, de poésie et de tendresse.

• **Les membres du bureau et sa présidente**

Baby-grenier

Le baby-grenier de l'association Les Petits Loups s'est déroulé le dimanche 12 octobre 2014 dans la salle des fêtes, il a rencontré un franc succès.

Merci à tous les participants.

Une nouvelle édition aura lieu en début d'année 2015.

• **Christophe Vampouche**



Photo baby grenier à la Salle des Fêtes



ASSOCIATION LE PASSAGE

Un médiateur familial à votre écoute

Café pour jeunes adultes, parents, futurs parents, adultes isolés et grands-parents.

Quotidiennement chacun est en relation, ou cherche à l'être, au sein de sa famille, avec ses amis, ses voisins, ses collègues de travail...

Que cette relation soit brève ou non, elle nous nourrit, nous inscrit dans la vie, dans la société.

Parfois un événement peut nous déstabiliser voire bouleverser notre façon d'être en relation...

Ce peut être un événement extérieur (**perte d'un emploi, maladie, accident...**) ou interne à la famille dans le partage de la vie quotidienne avec son conjoint(e), son enfant, la parentèle (**divorces, séparations, jeunes adultes en conflit familiaux ou en rupture, grands-parents éloignés de leurs petits-enfants, problèmes de succession, difficultés liées aux familles recomposées...**)

L'association se veut être un lieu ouvert, offrant un espace de rencontre, de partage et d'échanges d'expériences pour toutes les personnes se sentant concernées par la famille et le lien social.

L'association est animée par un conseil d'administration constitué par des bénévoles et des salariées adhérents, conscients de la nécessaire attention à porter à la relation entre chaque être humain. Les adhérents partagent un certain nombre de valeurs, à savoir :

- le sens de la responsabilité des actions
- le respect de l'autre et de sa parole
- l'humilité

L'équipe : tous des êtres humains donc faillibles et compétents. Les compétences nous les avons acquises au cours de notre expérience professionnelle, de nos formations complémentaires et dans notre vie quotidienne.

Nous mettons en œuvre ces valeurs aussi bien dans le fonctionnement interne de l'association qu'auprès des différents publics que nous sommes amenés à rencontrer.

C'est avec respect, sans jugement et dans une dynamique de mutualisation des compétences et de savoir-faire que nous travaillons.



Infos pratiques

Association Le Passage
4, chemin de la Vallée
17220 Saint Médard d'Aunis

Comment y aller ?
Le plan est accessible sur Google map
(à partir du site Internet)

Tél. : 05 46 28 31 37

Site internet : www.le-passage.info

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) un débat difficile, souvent passionné et un travail ardu.

Conférences des maires du 17 septembre et 30 octobre 2014 et réunions de la communauté d'agglomération.

Les discussions préparatoires à la mise en place du futur PLUI rappellent l'enjeu majeur de limiter les zones et de préserver les terres agricoles.

Elles précisent que la loi ALUR a ajouté trois nouveaux domaines (Énergie, zones humides et aménagement numérique) dans le plan d'urbanisme Intercommunal.

Elles rappellent les remarques suivantes :

- La particularité des nouvelles communes de la Plaine d'Aunis, dont Clavette, qui présentent très souvent des caractéristiques différentes du reste de l'agglomération avec une population beaucoup plus jeune (Problématique des loyers et accès au foncier).
- L'importance de la gouvernance et la particularité de certaines petites communes rurales, attractives, devant

protéger impérativement les zones agricoles.

- La difficulté d'intégrer le coefficient de densité défini au Plan Local d'Habitat à des communes qui présentent des typologies d'habitats bien particulières. Densité qui favorise une politique dite de la « dent creuse », c'est-à-dire densifier les zones déjà construites en centre agglomération plutôt que construire de nouveaux lotissements ou bâtiments en périphérie.
- La prise en compte du paysage comme élément indispensable.
- La nécessité de ne pas analyser l'aménagement au seul regard de la loi littorale et de prendre en compte les Plans de Prévention des Risques Littoraux des communes situées au nord de La Rochelle.
- Le schéma zones humides qui sera un élément constitutif du futur plan.

Compte tenu de ces différents points, il ressort que le futur PLUI ne sera pas la somme des 28 Plans Locaux d'Urbanisme!

À partir d'aujourd'hui, il nous faut bien intégrer que les communes ne décident plus seules de leur urbanisation et que la loi ALUR, du 24 mars 2014, a rendu obligatoire le transfert de compétences vers les établissements publics intercommunaux dans un souci de meilleure gestion de l'espace et de mutualisation. C'est donc un calendrier de réunions importantes qui nous attend dans le cadre du bureau communautaire, du conseil communautaire, du conseil des maires et des différentes commissions.

C'est aussi l'opportunité pour Clavette & ses hameaux (Croix Fort & Pommerou) de préserver la cohérence de l'habitat et d'intégrer de futures voies « douces », un paysage plus boisé et de futures zones commerçantes et artisanales sur notre commune.

• Sylvie Guerry-Gazeau

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Depuis la loi Grenelle 2, en 2010, le transfert du Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'intercommunalité est devenu une règle.

L'état, à travers la loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) du 12 juillet 2012, a promu les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI).

Aujourd'hui, pour une meilleure organisation des territoires, pour répondre aux questions d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources... le niveau communal n'est plus approprié. L'intercommunalité, territoire large, cohérent, équilibré est l'échelle la plus pertinente dans beaucoup de domaines : transport, habitat, commerce, réseaux, traitement des déchets... elle permet une mutualisation des moyens et des compétences. Le PLUI doit être le fruit d'une co-construction entre communes dans le cadre communautaire.

Le PLUI de la communauté d'agglomération de La Rochelle couvrira le territoire des 28 communes membres et se substituera aux 28 documents d'urbanisme existants. Ce document de planification servira à organiser le territoire et son développement durable.

Une conférence intercommunale rassemblant l'ensemble des maires des communes membres a eu lieu le 30 octobre 2014. À l'issue de cette conférence, une charte de gouvernance pour l'élaboration du PLUI a été établie. Tous les conseils municipaux sont invités à prendre connaissance des modalités de collaboration définies dans ce projet de charte avant son adoption. L'élaboration du PLUI est un travail de longue haleine, la nécessité de connaître, de comprendre le territoire, de dégager les principaux enjeux d'aménagement sur l'ensemble de l'agglomération, sur chaque commune. Trois ans vont être nécessaires. Puis la population sera associée à la décision grâce à une enquête publique.

Au terme de ce parcours, le PLUI sera soumis au vote de vos élus. Le PLUI devra prendre en compte la diversité du territoire, renforcer son attractivité, permettre une haute qualité de vie et l'excellence environnementale.

Que notre territoire soit pratique et facile à vivre.

• Jean Larribot

Le PLUI doit être le fruit d'une co-construction entre communes dans le cadre communautaire



PLANNING CHAT - Association pour la défense et la protection des chats sans maître



« Planning Chat » est une association sans but lucratif affiliée à la fédération des Associations du Chat Citoyen qui intervient uniquement sur le territoire de la CDA de LA ROCHELLE.

Elle compte environ 450 adhérents, et une équipe d'une trentaine de bénévoles actifs chargés de la protection des chats errants qui consiste à :

- les capturer, les faire stériliser, les soigner si nécessaire ;
- leur trouver une famille d'accueil ;
- les proposer à l'adoption ;
- s'il n'y a pas de solution d'accueil, les remettre sur leur territoire, continuer à les nourrir et à veiller sur eux ;
- leur installer éventuellement des abris après accord des autorités du lieu.

Il faut savoir qu'une chatte peut avoir, tout au long de sa vie, environ 3 portées de 4 à 5 chatons par an. La descendance d'un seul couple peut donc atteindre plusieurs milliers d'individus en quelques années... qui devront faire face à des conditions de vie dramatiques, marquées par la peur, la faim, la maladie...

Devant l'ampleur de la tâche, l'association a besoin de toutes les bonnes volontés (à l'heure actuelle, principalement de familles d'accueil) pour l'épauler dans ce combat de longue haleine ... et d'argent.

En évitant la surpopulation (et les nuisances sonores, olfactives, les bagarres, la transmission de maladie entre chats,...), on limite les actes de cruauté à leur égard.

• Danièle Dumont



*Vous avez des problèmes liés aux chats errants ?
Contactez la commune au 05 46 35 81 57.
Clavette vient de signer son adhésion au "Planning chat"*

Infos pratiques

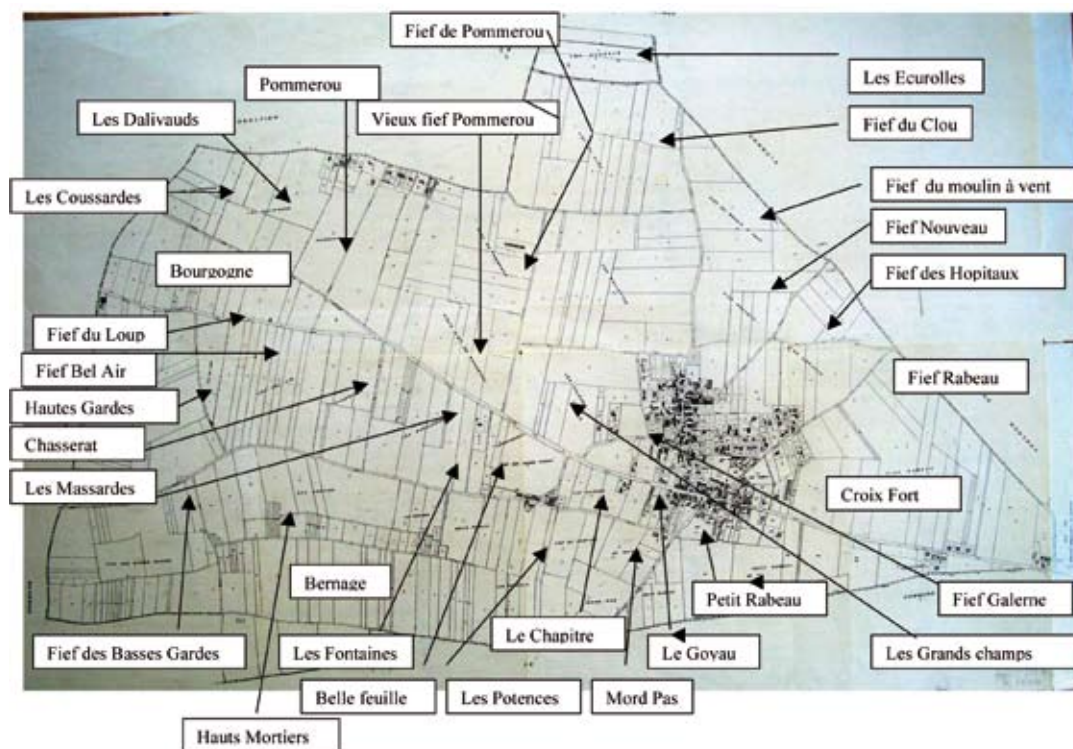
Pour plus de renseignements :
planningchat17.free.fr
Contacts : planningchat@yahoo.fr
Tél. : 05 46 51 89 08

Ce que vous pouvez faire pour aider :

- signaler la présence de chats errants,
- participer à leur capture,
- les nourrir s'ils restent sans maître,
- adopter
(voir rubrique adoption du site internet),
- devenir famille d'accueil
(modalités sur le site),
- devenir adhérent,
- faire un don, un leg..

NOM DES FIEFS DE CLAVETTE

L'origine de ces dénominations est loin d'être évidente...



Fief Bourgogne :

Peut-on imaginer qu'il est lié au cépage ou plutôt là où il y avait beaucoup de vignes.

Fief Croix Fort :

Au moyen âge c'est un lieu stratégique car il est le lieu le plus haut et un carrefour important (autrefois l'on disait une croisée) permettant de voir l'ennemi arriver.

Fief de Belle Feuille :

Aurait-il été un lieu de rencontre avec des belles filles !

Fief de Chasserat :

Ici encore peut-on le rapprocher du cépage Chasselas ?

Fief de Moulin à vent :

Comme son nom l'indique c'est l'endroit où se situait le moulin à vent dont je vous parlerais plus tard

Fiefs de Pommerou :

Il y avait une allée qui aujourd'hui est une haie et avant était bordée de pommier.

Fief des Ecurolles :

Peut-être lié à une colonie d'écureuil !

Fief des Fontaines :

Il y avait certainement des résurgences d'eau car c'est à cet endroit que se situe la station de pompage.

Fief des Hôpitaux :

Appartient à la commanderie des Templiers de Bourgneuf, je vous en parlerai plus tard.

Fief des Mallettes :

Diminutif de « malle » meule de gerbe en patois.

Fief des Massardes :

Massart, massard, massarderie, au moyen-âge désigne un office de receveur, un trésorier municipal. le vin était très taxé comme le sel !

Fief des Palènes :

La palène est une herbe longue, qui pourrait que cet endroit n'était pas cultivé car il est situé sur une zone inondable proche de la nappe phréatique.

Fief des Basses et Hautes Gardes :

En vieux français nous revenons au mot « clavis » voire porte clef ou clef d'où le nom de Clavette.

Fief du Barnage :

Son nom est lié au chemin vicinal du Barnage (ou Bernage) qui va de la route de La Jarne à La Jarrie en passant par le Treuil Chartier. Correspond aussi au mot baron, à une assemblée de nobles. Voir l'histoire ancienne du château de La Jarrie et de la Baronnie de Châtel Aillon propriétaire autrefois d'un tiers de Clavette.

Fiefs des Bas Mortier et Hauts Mortier :

Ancien mot utilisé pour une mare plus ou moins profonde

Fief du Chapitre :

Il est le long d'un chemin du même nom qui va de Clavette à La Moulinette (Périgny) en passant par Casse-Mortier (St Rogatien).

Fief du Clou : ?

Fief du Goyau :

Il s'agit d'un terme minier, je n'en vois pas la comparaison.

Fiefs du Petit et Haut Rabeau :

L'explication dans une page suivante.

Fief Galerie :

La « galerne » est un vent fort de Nord-ouest, l'endroit était-il propice?

Fief les Coussardes :

De cousser, cossier ?

Fief les Dalivauds :

Du latin « dalivus » ou « supinus » ou « stultus » (un fou, un insensé) ?

Fief Mord Pas : ?

Fief Nouveau :

Peut être parce qu'il touche le Bourg et le fief du Moulin.

agenda

● Boom

vendredi 19 décembre à 17h

Salle des fêtes par l'Association des Parents d'Élèves.

● Le Père Noël

dimanche 21 décembre à 14h

Organisé par le comité des fêtes sur la place du Pressoir.

● Mots K gouTs

dimanche 11 janvier à 16h30

Rendez-vous à la bibliothèque, salle Ancienne Bascule.

● Marche

dimanche 11 janvier à 10h

Organisé par le comité des fêtes sur la place du Pressoir.

● Voeux 2015

vendredi 16 janvier à 18h30

Organisé par la mairie à la salle des fêtes.

● Assemblée Générale Associative

vendredi 23 janvier à 20h30

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous à la salle des fêtes.

● Contes

mercredi 4 février à 16h

À la bibliothèque.

● Mots K gouTs

dimanche 8 février à 16h30

Rendez-vous à la Bibliothèque, Salle Ancienne Bascule.

● Mots K gouTs

dimanche 8 mars à 16h30

Rendez-vous à la bibliothèque, salle Ancienne Bascule.

● Forum Services

samedi 14 mars à 13h

Organisé par la mairie à la salle des fêtes

● Ballades Contées de la Saint Parfait

samedi 18 avril à 21h

Place du Pressoir.

● Cérémonie du 8 mai

vendredi 8 mai à 11h

Place du 19 mars 1962.

La mairie sera fermée les mercredis 24 et 31 décembre à 12h00 et ouverte les vendredis 26 décembre et 2 janvier aux horaires habituels.

Les inscriptions sur la liste électorale seront reçues au secrétariat le mercredi 31 décembre jusqu'à 12h00 ou bien par mail à infos@mairie-clavette.fr

NUMÉROS UTILES

Acca.....	06 61 59 20 78
Aide à l'emploi Aigrefeuille.....	05 46 27 53 07
Aide à l'emploi de La Jarrie.....	05 46 35 92 52
Art de la Soie.....	05 46 35 09 79
Assistante Sociale.....	05 46 35 53 37
Bambins d'Aunis.....	05 46 35 58 23
Bar Tabac.....	05 46 35 87 17
Bibliothèque.....	05 46 68 90 16
Boulangerie.....	05 46 35 00 01
Coiffeur le Salon d'Émilie.....	05 46 68 02 58
Comité des Fêtes.....	06 16 48 81 79
Communauté d'Agglomération.....	05 46 30 34 00
de La Rochelle	
Crêpes En Poche.....	05 46 00 63 44
Déchetterie.....	0 800 535 844
École de Clavette.....	05 46 35 97 26
École de Montroy.....	05 46 55 07 56
Florkidee.....	05 46 69 32 80
Garderie Clavette.....	06 13 52 75 70
Gendarmerie De La Jarrie.....	05 46 35 80 17
Kinesithérapeute Mme TRAN Tuong Vi.....	05 46 67 37 62
La Poste.....	05 46 35 92 01
La Rese Distribution de l'Eau.....	05 46 35 68 24
Les Bout'chou.....	05 46 35 94 94
Les P'tits Loups.....	06 16 48 81 79
Mairie de Clavette.....	05 46 35 81 57
Mairie de La Jarrie.....	05 46 35 80 27
Mairie de La Rochelle.....	05 46 51 51 51
Mairie de Montroy.....	05 46 55 07 56
Maison de Repos.....	08 26 66 60 17
Mission Locale (Mireuil).....	05 46 27 65 20
Pizzeria Kikipizz.....	05 46 35 13 97
Planète Auto.....	06 16 79 37 89
Préfecture 17.....	05 46 27 43 00
Presbytère d'Aigrefeuille.....	05 46 35 51 01
Saveurs Fermières.....	05 46 68 90 16
Service Assainissement de la CDA.....	05 46 30 35 35
Taxi.....	06 84 75 69 64
Trésor Public La Jarrie.....	05 46 35 91 05

MAIRIE DE CLAVETTE

lundi : 13h30-18h00

mardi : 13h30-18h00

mercredi : 8h30-18h00

jeudi : 13h30-18h00

vendredi : 8h30-17h00

Tél. : 05 46 35 81 57

Fax : 05 46 35 56 63

Mail : infos@mairie-clavette.fr

Site : www.clavette.fr

Bulletin municipal de Clavette • Dépôt légal : ISSN 1274-7696-X • Directrice de publication : Sylvie Guerry-Gazeau

Création et Impression : iro 05 46 30 29 29 • www.iro-imprimeur.com

 PEFC 10-31-1371 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

) www.clavette.fr (